

Objet : CANDIDATURE APPEL A PROJET – GENERALISER LE TRI A LA SOURCE DES BIODECHETS EN OCCITANIE

Le Président,

VU la délibération du Conseil Communautaire en date du 14 octobre 2021 reçue en Préfecture le 16 novembre 2021 par laquelle le Conseil Communautaire a donné, par délégation, pour la durée du mandat à son Président certaines attributions et notamment de solliciter les subventions les plus élevées possibles auprès des institutions publiques ou privées intéressées ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, articles L.5211-2, L.5211-9 et L.5211-10 ;

VU l'appel à projet lancé par l'ADEME et la Région Occitanie pour généraliser le tri à la source des biodéchets en Occitanie ;

VU la volonté de la Communauté de Communes de porter un projet afin de généraliser le tri à la source des biodéchets sur tout son territoire ;

CONSIDERANT donc qu'il apparait nécessaire de déposer un dossier complet permettant de parfaire le financement d'acquisition de composteurs partagés et des actions d'animation correspondantes ;

DECIDE

Article 1 : de candidater à l'appel à projet intitulé : « généraliser le tri à la source des biodéchets en Occitanie », porté par l'ADEME et la REGION Occitanie.

Article 2 : concernant le dossier complet, dont le montant des études est estimé à 60 500,00€ HT, le plan de financement prévisionnel de l'opération est le suivant :

DESIGNATION	POURCENTAGE SUBVENTION (%)	MONTANT (en € H.T.)
ADEME/ REGION OCCITANIE	55	63 140.44 €
COMMUNAUTE DE COMMUNES CONFLENT CANIGO	45	51 660.35 €
Total	100	114 800.79 €

Article 3 : de déposer à cet effet un dossier de candidature comprenant toutes les pièces nécessaires auprès de chaque partenaire. Un dossier de demande de subvention sera également déposé sur la plate-forme AGIR pour la Transition Écologique.

Article 4 : Dit que la présente décision sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet, Madame la Comptable Public Assignataire et aux intéressés.

Prades, le 01 /09/2022.

Le Président,

Jean Louis JALLAT

A handwritten signature in blue ink is written over a circular official stamp. The stamp contains text around its perimeter, including 'COMMISSION DE LA COMMUNE DE PRADES' and 'LE 01/09/2022'. The signature is a fluid, cursive line that loops around the stamp.